



Conseil Municipal
Procès-Verbal
séance du 28 juin 2021 à 18h00

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit du mois de juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 22 juin 2021, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Dominique BUCCI ALBERTO, Maire en exercice.

PRESENTS : Dominique BUCCI ALBERTO, Jean-Pierre CLAEYMAN, Sylvain DAO-LÉNA, Françoise PAQUET, Michel GRASSI, Jean-Emile MOUTTE, Mickaël BUCCI, Yoann QUEVAL, Joseph Ernest CHARLET

REPRESENTÉ : Philippe GOSSART représenté par Dominique BUCCI ALBERTO

ABSENT EXCUSÉ : Fabrice KOWALCZYK

SECRETAIRE DE SEANCE : Mickaël BUCCI

Désignation du secrétaire de séance : Mickaël BUCCI

Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2021

Vote 10 pour

Comptabilité /Finances

Décisions modificatives

1/Budget eau

Dépenses

Travaux supplémentaires pour le chantier Chaffrey Falque 3500 € TTC.
Futurs travaux sur le quartier de la Chalp : 149 000 €HT soit 180 000 € TTC.
Soit un total de dépenses de 183 500 € TTC .

Recettes

Subvention agence de l'eau : 13118,00 € (opération Chaffrey Falque).
Subvention agence de l'eau : 58955,00 € (opération quartier la Chalp).
Subvention département : 25582,00 (opération quartier la Chalp).
Emprunt à réaliser : 85 845,00 €.
Un emprunt de 86 000,00 € auprès de l'agence France Locale (AFL) sera souscrit.

Vote 10 pour

2/Budget général

Les travaux concernés :

Participation financière à l'Agence France Locale (après adhésion à cet organisme des fonds pourront être débloqués) : 4 500,00 €
Chaffrey Falque : voirie : 10 000,00 €
Quartier la Chalp : travaux eaux pluviales : 139 000 €
Logiciel comptabilité + matériel informatique (tablettes, pour la cantine et le périscolaire) + portable : 5 000 €
Eglise (travaux supplémentaires vitraux) : 4 400,00 €
Total : 163 330,00 €

Vote 10 pour

Emprunts

La commune a sollicité plusieurs banques afin d'obtenir des crédits. Le Crédit Agricole a répondu favorablement.

Prêt à court terme : 217 811 €

Objet du financement	Attente versement subventions
Montant	217 811,00 €
Durée	24 mois
Garantie	Cessions de créances professionnelles DAILLY
Taux Fixe	0.69 %
Montant intérêts annuels	1 502.90 €

Les subventions attendues viennent de l'Etat, la région et le FEADER.

La banque va conventionner avec ces organismes financeurs afin que les subventions soient directement versées à la banque (loi DAILLY).

Vote 10 pour

Emprunt de 450 000 € (20 ans) -Prêt moyen terme à taux fixe amortissable

Objet du financement	INVESTISSEMENTS 2021	
Montant	450 000.00 €	
Durée	20 ans	
Taux fixe(base30/360)	1.03 %	
Fréquence	Echéance constante	Coût total du crédit
Echéance trimestrielle	6 231.47 € Soit 25012,28 à l'année	498 517.60 €

Vote 10 pour

Emprunt de 165 000 € (24 mois)

en attendant le versement du FCTVA il est proposé de contracter un emprunt

CREDIT RELAIS FCTVA

Objet du financement	Attente récupération FCTVA
Montant	165 000,00 €
Durée	24 mois
Taux Fixe	0.69 %
Montant intérêts annuels	1 138.50 €

Madame le Maire donne des explications sur le FCTVA et son fonctionnement.

Adhésion au groupe Agence France Locale et engagement de garantie première demande

L'adhésion à cet organisme permettra de débloquer un crédit.

La participation au capital est de 14500 € que la commune a choisi de régler en 3 fois.

Cette adhésion permettra de faire un emprunt de 86000 € pour le budget de l'eau.

Monsieur Jean-Pierre CLAEYMAN est désigné comme suppléant auprès de cet organisme.

Vote 10 pour

Tarif Espace ludique -collectivité

En complément des tarifs déjà votés, il est proposé d'arrêter un tarif spécifique pour les collectivités.

Ce tarif serait de 4,00 € par personne pour un accès à l'espace ludique de 2h30.

Il est précisé que les collectivités devront impérativement réserver avant la venue sur site.

Vote 10 pour

Personnel

Délibération portant création d'un emploi permanent dans les communes de moins de 1000 habitants (cas où l'emploi pourrait être pourvu par un agent contractuel)

Création un emploi permanent d'Adjoint technique dans le grade d'Adjoint Technique principal de 2^{ème} classe de catégorie C, à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} juillet 2021.

Poste renouvelable pendant 6 ans.

La discussion s'oriente vers le personnel communal.

Vote 10 pour

Convention de mise à disposition de locaux et de personnel communal à l'Association Culture et Loisirs

Sortie de madame le Maire et de Monsieur Claezman

Rappel des faits :

La commune a récupéré tardivement les locaux du snack de la piscine.

Les travaux de mises aux normes cuisine, plan de travail n'ont pas pu être réalisés avant la saison estivale.

Mais il y a une volonté de la commune de ne pas laisser ce lieu fermé (car cela fait 2 ans qu'il n'a pas ouvert) .

Il est proposé une ouverture du snack de la piscine sous couvert de l'Association Culture et Loisirs.

Il sera proposé de la petite restauration (licence 3).

Mise à disposition par la commune d'un agent ayant un permis d'exploitation et une formation HACCP (hygiène)

Ouverture de 12h00 à 18h00 sauf jeudi jusqu'à 16h30 (fermeture le samedi).

Une soirée à thème sera proposée le soir de la nocturne.

Remerciements aux élus et non élus qui ont aidé à remettre le snack en état.

Un bilan sera fait en fin d'été.

Autorisation à signer la convention de mise à disposition de locaux et de personnel communal à l'Association Culture et Loisirs.

Vote 7 pour

Entrée de Madame le Maire et de Monsieur Claezman.

Travaux

Voirie communale et rurale - année 2021

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante que le Conseil Départemental des Hautes-Alpes a alloué à la Commune d'Aiguilles une subvention de 25 893.08 euros au titre de la voirie communale 2021, dans le cadre de la répartition de l'enveloppe cantonale.

Il est décidé que cette enveloppe servirait à réaliser les travaux de voirie sur le chemin des Horris (après la réfection du réseau d'eau potable).

Vote 10 pour

Intercommunalité

Approbation du pacte de gouvernance 2020-2026 du Guillestrois-Queyras

Le pacte de gouvernance est un document élaboré par la Communauté de Communes du Guillestrois et du Queyras.

Ce document a pour objectif d'améliorer les relations entre la communauté de communes et les communes .

Il a pour but d'avoir une organisation territoriale de proximité.

Il y a une réelle envie de travailler ensemble.

Vote 10 pour

Urbanisme

Déclassement du Domaine Public –Vente d'un terrain communal à Monsieur JOSSERAND

Une partie de la maison acquise récemment par Monsieur JOSSERAND est située sur du domaine public .

Il est proposé de faire une demande de déclassement de domaine public .

La surface sera définie lors de du bornage.

La commune est favorable à la vente. Prix 25 €/ m² .

Il est précisé que tous les frais liés à cette affaire (géomètre, notaire, notamment) seront à la charge de Monsieur JOSSERAND Jean-Yves.

Vote 10 pour

Divers

Dénomination des Rues Remplace la délibération D-2021-52 en date du 26 mai 2021 ayant le même objet

Depuis le vote de la délibération sur la dénomination des rues, des modifications ont été apportées.

La rue de la Caserne sera la rue ou il y a les pompiers.

Ajout de l'impasse des Chasseurs Alpains (ancienne caserne 159 RIA) .

Plusieurs chemins ont été ajoutés : chemin de super 2000, de Roche Rousse, chemin de Peynin, ou d'Eygliers.

Il est précisé qu'il n'est pas obligatoire de mettre des numéros pour les déchetteries ou encore les églises.

Vote 10 pour

Convention de partenariat entre la commune d'Aiguilles et le SyMEnergie05 pour une étude technico-économique d'une centrale hydroélectrique

Rencontre des élus avec le SYME05 , afin de faire une étude de faisabilité pur une pico centrale sur l'eau potable.

Le coût de l'étude est de 2700 €.

Pour ce faire il y a lieu de signer une convention avec le SYME05 pour la réalisation de cette étude.

Vote 10 pour

Application du Régime Forestier

Etat d'assiette de la parcelle 101, coupe en 2022 environ 1500 m³

Problème d'évacuation des bois (abattage débardage)- pas de l'ours et longueur des camions .

Mais cela permettra d'ouvrir les milieux (éclaircissement des bois).

Vote 10 pour

Travaux de confortement et de restauration du Chœur de l'église Saint Jean-Baptiste
Autorisation à signer l'avenant lot 3 -vitraux

Travaux supplémentaires sur le vitrail St André : devis d'un montant de 4 400 € par les ateliers Thomas.Un avenant doit être fait au marché

Autorisation à Madame le Maire à signer l'avenant.

Vote 10 pour

Navettes

Participation de la Commune au fonctionnement de la Régie de Transports du Queyras

Au vu de la complexité à faire payer et pour plus de clarté pour le client le principe de gratuité pour l'ensemble des navettes intra-villages et inter-villages a été retenu pour l'organisation de transport routier non-urbain collectif sous forme de navettes touristiques sur le territoire du Queyras.

Il a été décidé également de dissoudre la régie en fin d'année.

Le montant nécessaire au règlement des dernières factures, déduction faite du solde disponible en trésorerie, s'élève à : 2 187.12 €.

La somme demandée aux communes d'Abriès-Ristolas, Aiguilles, Arvieux, Ceillac, Château-Ville-Vieille, Molines et Saint-Véran, sera donc de 312.45 €.

Vote 10 pour

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h40.

